

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 17 décembre 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14, 15, 16 et 17 décembre 2015

2015 DDEEES 287 Exonération des droits de place dus par les commerçants abonnés des marchés parisiens affectés par les attentats du 13 novembre 2015.

Mme Olivia POLSKI, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération, en date du 1er décembre 2015, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'approuver, à titre exceptionnel suite aux attentats qui ont frappés la capitale le 13 novembre 2015, le principe d'une exonération des droits de place dus par les commerçants abonnés des marchés parisiens ;

Sur le rapport présenté par Mme Olivia POLSKI, au nom de la 1ère Commission,

Délibère :

Est approuvé le principe de l'exonération des droits de place dus par les commerçants abonnés des marchés parisiens au titre des tenues de marché qui ont dû être annulées les samedi 14, le dimanche 15, et le lundi 16 novembre 2015, pour des raisons de sécurité suite aux attentats qui ont frappé la capitale.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO